

DEPARTEMENT  
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 08 Septembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 09

L'an deux mil vingt-cinq le huit septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de  
Madame NELIAS Agnès, Maire.

DATE DE LA CONVOCAION : 02 Septembre 2025
--

**Etaient présents** : Agnès NELIAS - Olivier AIGLON - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Guy LHOPITAL - Virginie BLUM

**Etait absent** : Pierre DURAND (pouvoir donné à Agnès NELIAS)

**Secrétaire de séance** : Guy LHOPITAL

D/2025-099

**Objet de la délibération** : Autorisation à Madame la Maire pour la signature avec le SYDER de conventions de servitude relative aux parcelles AB 114, 292, 293, 231, 102, 91 et 42, dans le cadre du renforcement des réseaux électriques

Madame la Maire expose que le SYDER a fait part à la commune de sa volonté de souscrire une convention de servitude réseau Eclairage public, afin de fixer les conducteurs aériens d'éclairage public sur les façades des bâtis présents sur les parcelles AB 114, 292, 293 et 231 (Grande rue), AB 102, 91 et 42 (Place du Plâtre), : il s'agit de poser des accroches sur façade pour ancrage du câble d'éclairage public et reprise du luminaire.

Elle présente les conventions de servitude à intervenir avec le SYDER, et précise qu'elles seront consenties de façon gratuite.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 09 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,**

**AUTORISE** Madame la Maire à la signature des conventions avec le SYDER (en annexe), afin de fixer les conducteurs aériens d'éclairage public sur les parcelles définies ci-dessus,

**AUTORISE** Madame la Maire à la signature de tous documents afférents.

**CHARGE** Madame la Maire des suites à donner à la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Guy LHOPITAL Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
----------------------------	--	---------------------------------	--

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 15 SEP. 2025

Publication ou notification du : 15 SEP. 2025

Publication site internet le : 15 SEP. 2025

Affichage liste des délibérations le : 12 SEP. 2025